

IN WITNESS WHEREOF the undersigned, duly authorized to that effect, have signed this Protocol.

DONE in duplicate at Ottawa, this 21st day of July 1975, in the English, French and Hebrew languages, each version being equally authentic.

EN FOI DE QUOI les soussignés, dûment autorisés à cet effet, ont signé le présent Protocole.

FAIT en double exemplaire à Ottawa, ce 21^{ième} jour de juillet 1975, en anglais, en français et en hébreu, chaque version faisant également foi.

JOHN N. TURNER
*For the Government of
Canada
Pour le Gouvernement du
Canada*

THEODORE MERON
*For the Government of the
State of Israel
Pour le Gouvernement de
l'État d'Israël*